

# **Acte d'adhésion à la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse entre la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et les Conseils départementaux**

En signant le présent acte d'adhésion, la Collectivité européenne d'Alsace adhère à la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse entre la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et les Conseils départementaux.

Sont annexés au présent acte d'adhésion les documents suivants :

- la convention générale relative à la transmission dématérialisée des informations relatives à la déclaration de grossesse entre la Cnaf et les Conseils départementaux, pour le compte du médecin de la protection maternelle infantile (PMI), signée par le représentant de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) ;
- Les annexes à la convention générale précitée :
  - annexe 1 : Liste des données transmises ;
  - annexe 2 : Contrat de service.

Il est précisé que le terme de « Conseil départemental », employé dans la convention générale et ses annexes, désigne, dans le cas présent, la Collectivité européenne d'Alsace.

Les noms et coordonnées des correspondants en charge du pilotage du projet pour la Collectivité européenne d'Alsace sont :

- Madame le Docteur Marie-Emmanuelle SCHUMPP  
Directrice Adjointe Santé Prévention et PMI & médecin départemental de PMI  
Direction Générale Adjointe Solidarités  
Collectivité européenne d'Alsace  
Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG Cedex 9
- Madame le Docteur Anja RADIG  
Chef du service PMI – Périnatalité et Planification Familiale  
Direction Générale Adjointe Solidarités  
Collectivité européenne d'Alsace  
Hôtel du Département  
100 avenue d'Alsace – BP 20351  
68006 COLMAR Cedex

*Le présent acte d'adhésion signé est à adresser à l'adresse suivante :*

*Caisse nationale des allocations familiales  
Direction des politiques familiales et sociales  
Département échanges et appui à l'implantation de la réglementation  
32 avenue de la Sibelle  
75685 PARIS CEDEX 14*

